



Paris, le 4 juillet 2017

Monsieur Jean-Bernard LEVY  
Président  
EDF  
22-30 avenue de Wagram  
75382 PARIS Cedex 08

Monsieur le Président,

Les représentants du personnel ont appris, le jeudi 29 juin 2017 en réunion du CDRS, le licenciement sans préavis de 14 salariés de la société EDF LUMINUS.

Les premiers éléments en notre possession démontrent une violence inacceptable dans les modalités mises en œuvre par votre management.

Pour nos organisations syndicales, il s'agit d'une violation de l'accord RSE actuellement en vigueur pris en son titre I et en ses articles 1, 6 et 20 alors même que vous avez engagé un processus de renégociation de l'accord RSE et que vous affichez une volonté de dialogue social.

Un tel comportement du Groupe EDF nous interpelle sur les intentions réelles de la Direction et ses orientations sociales en Belgique et plus largement dans le monde.

A travers ce procédé, nous y voyons une expérience hors de France d'une nouvelle méthode de licenciements. Est-ce à la faveur des nouvelles lois MACRON à venir ?

Sans solution rapide à cette situation, nous nous réservons le droit d'agir avec tous les moyens en notre possession afin d'assurer la défense des salariés du Groupe. En outre, nous examinons notre position vis-à-vis du processus de négociation du nouvel accord RSE que vous envisagez.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

S. MENESPLIER  
Secrétaire Général  
FNME CGT

V. HERNANDEZ  
Secrétaire Général  
FNEM FO

F. OROSCO  
Président Fédéral  
CFTE CMTE

W. VIRY-ALLEMOZ  
Secrétaire général  
CFE CGC Energies

Copie aux Signataires de l'accord RSE : CFDT / FO / CFE / CFTE / UNISON / PROSPECT / UNITE / GMB / SOLIDARNOSC / INDUSTRIALL / PSI